

Informations communales

Passeport-vacances

Le Conseil municipal a pris la décision de soutenir le passeport-vacances en versant Fr. 10.--/enfant participant aux activités.

Procès-verbal de l'assemblée municipale du 10 décembre 2012

Le procès-verbal a été déposé durant 20 jours conformément au Règlement d'organisation. Aucune opposition n'ayant été formulée, le Conseil municipal l'a ratifié lors de sa séance du 5 février 2013.

Déchets 2012

275.13 tonnes de déchets ont été éliminés dans notre commune en 2012. La répartition est la suivante : 96.13 tonnes d'ordures ménagères, 6.72 tonnes d'encombrants, 19.12 tonnes de verre, 25.54 tonnes de papier, 6.73 tonnes de carton, 0.8 tonne d'aluminium/fer blanc, 114.45 tonnes de déchets compostables, 1.16 tonne de ferraille, 0.4 tonne d'huile minérale, 3.52 tonnes de bois, 0.26 tonne de pneus, 0.302 tonne de capsules Nespresso. Par rapport à l'année 2011, le volume des déchets a augmenté de 10.62 tonnes.

Ristourne de la vente du papier

Pour l'année 2012, la vente du papier a rapporté Fr. 3'034.15. Ce montant a été reversé au fonds des courses scolaires des écoles primaires et infantile de la commune. Les élèves vous remercient de penser à eux en recyclant votre papier !

Association La Libellule

Le Conseil municipal a pris la décision de soutenir l'association La Libellule en versant un don de Fr. 200.-- qui lui permettra d'acheter des filets supplémentaires pour poursuivre son programme de sauvegarde des batraciens à Bellelay.

Le Fuet, le 27 février 2013

Conseil municipal